

100 000 morts par an, sept candidats « s'engagent »

Si besoin était, l'actualité brûlante légitime la pertinence de notre démarche (Le Monde, 28 février). Ainsi, la confédération des buralistes, en lançant fin mars sa propre marque de cigarettes « LCB - La Cigarette du Buraliste », témoigne que l'industrie du tabac ne baisse pas les bras. Le branlebas de combat de l'industrie agroalimentaire face au nutriScore, le logo facultatif renseignant de manière claire le consommateur, et courageusement choisi par la ministre de la santé, témoigne de l'importance des intérêts économiques et financiers en jeu. Enfin, six jeunes adultes tués le 2 avril dans une collision mortelle par choc frontal sur une route départementale de Saône et Loire sans séparation des voies est d'une cruauté que nous ne supportons plus.

Les questions de santé reviennent de manière permanente en première place des préoccupations des Français. Les débats de la campagne en cours ont jusqu'à présent porté sur l'assurance maladie et se sont cantonnés à l'approche curative. En traitant des principaux facteurs à l'origine des maladies, nous posons 20 questions sur les actions réglementaires qui relèvent de l'autorité régaliennne du président de la République concernant la protection de la santé des Français. Ces questions portent sur l'usage de l'alcool et du tabac, une alimentation malsaine, l'insécurité routière et certains agissements des industries du médicament. Nous affirmons ainsi notre volonté d'ouvrir la discussion et de clarifier les choix du prochain quinquennat en matière de santé publique.

Sept des 11 candidats, dont les cinq arrivant en tête des enquêtes d'opinion, nous ont répondu sur leur engagement concernant les facteurs à l'origine de 100 000 vies prématurément fauchées chaque année. Sans esprit partisan, nous avons procédé à l'analyse des réponses, en attribuant 1 point par réponse, chaque candidat a été ainsi

noté de 20 à 0. Le détail des réponses et des notes est accessible sur le site www.securite-sanitaire.org. Jean-Luc Mélenchon atteint la note 20, Benoît Hamon 15, Nathalie Arthaud 13, Jacques Cheminade 12, Marine Le Pen 8, Emmanuel Macron 7 et enfin François Fillon 2. Les divergences des positions des candidats sont éclairantes, sans parler du silence désarmant de certains.

Nous appelons les électeurs à conjuguer civisme personnel et collectif, espérant ainsi réduire le nombre sans précédent d'indécis et d'abstentionnistes. Le débat présidentiel sur la protection de la santé se trouve ainsi éclairé et doit permettre à l'électeur de se prononcer en connaissance de cause.

Les signataires de ce texte sont : Gérard Dubois (professeur de santé publique, Académie de médecine), Irène Frachon (pneumologue, CHU de Brest), Claude Got (professeur honoraire de médecine, université René Descartes), Serge Hercberg (professeur de nutrition, université Paris 13/CHU Avicenne), Catherine Hill (épidémiologiste, Institut Gustave Roussy), Albert Hirsch (professeur honoraire de médecine, université Denis Diderot Paris 7) et Chantal Perrichon (présidente de la Ligue contre la violence routière).